

EUROPE
2005



DESSINE-MOI UN futur

Pour juger l'Europe, il faut regarder le monde. Il est dur, fait de compétition, de concurrence et de conflits. Notre projet, depuis 55 ans, c'est de construire pas à pas l'Union qui fait la force. Nous construisons le seul ensemble politique à la fois prospère et solidaire. C'est long, difficile, unique et exemplaire. Ce message de paix, cette assurance de prospérité, cette garantie de notre sécurité, cette solidarité, exigent, plus que jamais, l'unité de ceux qui partagent en Europe les mêmes valeurs, la même vision généreuse. Poursuivre sur la voie du progrès dans la fraternité, c'est notre avenir. C'est l'Europe.

P

our la première fois de son histoire, l'Europe connaît une période de paix durable. Après les guerres de clans, de frontières, les guerres de 30 ou de 100 ans, les guerres civiles ou de religion, l'Europe a entraîné le monde dans 2 conflits sordides et sanglants qui laissent une image de haine et de désolation de la première moitié du XX^e siècle. Un jour, des hommes se sont levés. Ils s'appelaient **Robert Schuman** et **Konrad Adenauer**, **Alcide de Gasperi** et **Paul-Henry Spaak**. Ils étaient issus de ces terres de frontières qui ont toujours fait les champs de bataille. Ils n'étaient pas les premiers à ne plus vouloir la guerre, mais ils furent les premiers à avoir la volonté de faire la paix en construisant l'Europe. Pour ces responsables politiques, véritables visionnaires, les **intérêts communs** entre les pays doivent être tels, que la guerre n'est plus envisageable ni matériellement possible. Cette Europe, ils la voyaient riche de la diversité de ses cultures, imaginative dans sa capacité à conjuguer prospérité et solidarité, respectée lorsqu'elle ferait entendre sa voix, exemplaire quand elle partagerait ses valeurs. Cette Europe-là est devenue notre réalité. Elle nous appartient. Elle n'est plus l'Europe des 6, mais réunit aujourd'hui 25 Etats qui vivent en démocratie. Elle est à la fois la première puissance commerciale au monde et le plus vaste territoire sur lequel sont respectés les droits de l'Homme ■

WITSPBA

L'EUROPE, NOUS L'AVONS FAITE



D.R.

Imaginer la paix

Le 9 mai 1950, le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, pose les fondements de la Communauté européenne. Il appelle à la mise en commun des productions de charbon et d'acier françaises et allemandes, productions industrielles stratégiques de l'époque, au sein d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe. Tel est le début de l'aventure de la construction européenne, dont le premier but fut d'assurer une paix durable en Europe, par le développement d'une **solidarité de fait** entre la France et l'Allemagne. L'affrontement entre ces deux pays n'est plus possible.

Le choix de la démocratie

Aujourd'hui, trois quarts des Français sont nés après 1945. N'ayant pas connu la guerre, ni la remise en cause de la démocratie, ils sont tentés de croire que la paix, le développement et la démocratie sont en quelque sorte naturels. Voilà la première victoire de l'Europe ! Berceau de la démocratie, l'Europe a pourtant connu, au XX^e siècle, des régi-

mes dictatoriales et des idéologies totalitaires, en Allemagne et en Italie, mais aussi au Portugal, en Espagne et en Grèce. Aujourd'hui, tous ces pays sont des Etats membres de l'Union européenne. Parce qu'ils ont tous choisi la démocratie. Avec la démocratie, la solidarité est au cœur du projet européen. Elle en est à la fois le moteur et l'une de ses raisons d'être. Cette solidarité au sein de l'Union européenne se traduit très concrètement dans l'aide aux régions défavorisées, dans la politique agricole commune et par les débuts d'une vraie politique européenne de défense.



BE

RAPPELEZ-VOUS LE 9 NOVEMBRE 1989

La chute du Mur, le "Mur de la honte", avec ses 160 kilomètres de long et ses 300 miradors, met fin à 45 ans de séparation et d'antagonismes entre les deux parties de l'Allemagne et de l'Europe. Le totalitarisme cède la place à la liberté. L'Europe grandit dans la paix.





JACQUETS/SPA

Les valeurs de l'Union

Dans la continuité de la volonté des "Pères" de l'Europe, le Traité constitutionnel reprend les Traités précédents pour leur substituer un texte unique et cohérent. Mais il va plus loin. Ainsi, pour la première fois, il affirme solennellement des valeurs communes à tous : "L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'Etat de droit, ainsi que de respect des droits de l'Homme". C'est l'une des conditions essentielles de l'entrée de nouveaux Etats membres et une garantie contre toute dérive. Le Traité constitutionnel précise que "l'Union est ouverte à tous les Etats européens qui respectent ses valeurs et qui s'engagent à les promouvoir en commun", dont l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des minorités. Tel est le véritable **contrat social** que peuvent revendiquer les citoyens européens ; c'est

un pacte qui unit les peuples et les citoyens d'Europe en leur donnant une identité spécifique.

Aujourd'hui, la Constitution européenne place **l'égalité femmes/hommes** parmi les valeurs essentielles sur lesquelles repose l'Union. Tout Etat membre qui ne respecterait pas cette obligation s'exposerait à une suspension de ses droits de vote au Conseil des ministres. De même, tout Etat candidat qui ne respecterait pas cette valeur ne pourrait pas adhérer à l'Union.

La Constitution autorise l'adoption de mesures prévoyant des avantages spécifiques "en faveur du sexe sous-représenté".

De plus, la Charte des droits fondamentaux est intégrée dans la Constitution, ce qui lui confère une force juridique contraignante. Cela signifie que ces droits seront garantis par les juges nationaux et communautaires.

La Constitution précise que l'Union ad-

hère à la **Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales**, ce qui renforce là encore la protection des droits des citoyens européens.



A. DUCLOS/GAMMA

ensemble...

LE CHEMIN PARCOURU

1945 Au sortir de la guerre, les victimes civiles et militaires et le déficit des naissances entraînent une baisse de la population française d'environ 1,5 million de personnes. L'économie est dévastée. La France connaît une situation de pénurie et de graves problèmes de ravitaillement. La production industrielle a chuté de moitié, la production agricole d'un tiers, les infrastructures de transport sont endommagées, le marché noir est omniprésent et le franc déprécié.

L'Europe est coupée entre Est et Ouest, entre domination soviétique et liberté recouvrée. Le continent, déchiré, n'est plus le centre politique et économique du monde. En 1947, la guerre froide commence et l'Europe est, une fois de plus, pensée comme le champ de bataille d'une future guerre mondiale.

2005 L'Europe est unie. Les 25 Etats membres réunissent 458 millions d'habitants sur un territoire de 4 000 000 km². C'est une famille de pays démocratiques qui œuvrent pour la paix et la prospérité. Une union qui a contribué à l'élévation du niveau de vie, créé un marché unique, lancé une monnaie commune et renforcé notre voix dans le monde.

Aujourd'hui, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Union se concertent pour fixer les orientations de politiques communes. La Commission européenne, gardienne de l'intérêt général de l'Union, propose des actions ou des textes de loi et veille à leur bonne exécution. Le Parlement européen avec le Conseil des ministres adoptent les lois qui s'imposent à tous les Etats. 732 députés, élus directement par les citoyens européens, examinent les propositions de la Commission et peuvent les modifier.

Aujourd'hui, nous mesurons le chemin parcouru.



S. PLUCKEN/SPA



D.F.R.

"L'EUROPE NE SE FERA PAS EN UN JOUR NI SANS HEURT. RIEN DE DURABLE NE S'ACCOMPLIT DANS LA FACILITÉ. POURTANT DÉJÀ ELLE EST EN MARCHÉ. (...) CETTE IDÉE "EUROPE" (...) SERA LA FORCE CONTRE LAQUELLE SE BRISERONT TOUS LES OBSTACLES".

ROBERT SCHUMAN

1950

9 MAI Déclaration de Robert Schuman qui propose la mise en commun des productions de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne au sein d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe. C'est le début de la construction européenne.



de l'acier (CECA) avec la signature du Traité de Paris par six pays : la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la République Fédérale d'Allemagne.

18 AVRIL

Création de la Communauté européenne du charbon et

25 MARS

Signature à Rome de deux traités par les six pays européens ayant participé à la création de la CECA. Le premier traité institue la Communauté économique européenne (CEE), qui a pour but la mise en place d'un marché commun, et le second la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM).

1958

Revenu au pouvoir, le Général de Gaulle reprend à son compte l'engagement européen. L'Europe devient inséparable de la politique étrangère de la France.

1973

1^{er} JANVIER De l'Europe des Six à l'Europe des Neuf. Premier élargissement de la CEE avec l'adhésion du Danemark, du Royaume-Uni et de l'Irlande.

1981

1^{er} JANVIER Une Europe des Dix. La Grèce entre dans la CEE.

S

ans l'Europe, nous ne serions pas devenus ce que nous sommes. Sans la libéralisation des échanges dans un ensemble régulé et protégé, nos économies seraient depuis longtemps dépassées et menacées. Notre niveau de vie aurait 15 ans de retard ! Un exemple ? Si en 1995, nous n'avions pas déréglementé le marché du téléphone, il n'y aurait pas, aujourd'hui, en France, plus de téléphones portables que de lignes fixes ! Sans le partage et la redistribution par l'Europe d'aides à la modernisation, pourrions-nous assumer seuls les dépenses de solidarité sociale ? **La liberté économique est créatrice d'emplois et de richesses quand elle est accompagnée du progrès social.** Assumons-la ! Aujourd'hui, l'Europe démontre qu'elle nous est indispensable. Indispensable par ses réalisations et ses acquis, par sa volonté et ses progrès, l'Union européenne renforce l'action de chacun des Etats membres et rassemble les énergies. Dans le monde, l'Europe est le seul exemple d'Etats et de peuples solidaires qui travaillent ensemble au bien-être de leurs peuples. L'Europe, nous en avons vraiment besoin ! ■

"Le pont de Poséidon" en Grèce, le plus long pont du monde, a été construit par une entreprise française et financé à 45 % par l'Union européenne

...NOUS EN AVONS TOUS **BES**



MEDON/SPA

L'Europe en tête

Avec 458 millions de consommateurs, l'Union européenne est aujourd'hui l'un des deux espaces économiques les plus importants du monde.

- L'Europe est la **première puissance commerciale au monde.**
- L'Union européenne est le **1^{er} exportateur mondial de marchandises** (976 milliards d'euros en 2003), devant les Etats-Unis (732 milliards d'euros) et le Japon (440 milliards d'euros).
- Les exportations européennes représentent 20% des exportations mondiales (contre 15% pour les Etats-Unis). Depuis 1990, l'Union européenne a multiplié par 3 la valeur de ses exportations.
- L'Union européenne est **leader mondial en matière de services.**
- Depuis 1985, avec l'Europe, la France a doublé ses exportations de services.

L'état d'urgence

Le monde évolue et n'attend pas l'Europe. En 2050, l'Union ne représentera plus que 6 à 7% de l'ensemble de la population mondiale. A cette date, les pays émergents que sont la Chine et l'Inde devraient s'affirmer comme de véritables puissances industrielles et technologiques. Forts de leurs investissements en recherche & développement, d'une croissance et d'une démographie dynamiques, les Etats-Unis devraient, quant à eux, continuer à faire la course en tête. Et nous ? Unis, nous le pouvons !

L'ouverture à l'Est crée des emplois en France

En 10 ans, l'Europe centrale et orientale est devenue la première zone (hors Union européenne) pour les exportations automobiles françaises.

Exemple : le succès de la **Renault Logan**. Lancée en septembre 2004, la Logan a déjà engrangé près de 40 000 commandes. Dans le même temps, le **groupe Renault a annoncé** que, grâce à ces bons résultats, notamment en Europe centrale et orientale, **en 2005, 10 000 personnes seront embauchées dans le monde, dont 5 000 en France.**

De même, **PSA** dispose désormais de plateformes industrielles réparties dans toute l'Europe. Cette politique lui a ainsi permis d'améliorer son chiffre d'affaires, ses parts de marché et de **recruter 10 000 salariés en France** sur les 5 dernières années. Les nouveaux clients, ce sont des nouveaux emplois.

Le 1^{er} marché français

L'importance du marché unique a permis aux entreprises européennes et françaises d'être moins dépendantes de la conjoncture internationale. La très grande majorité d'entre elles privilégie ainsi les exportations dans le reste de l'Union européenne. Pour la France, 61% des exportations se réalisent au sein du marché intérieur européen. Depuis 1995, les échanges de produits industriels vers nos partenaires européens ont progressé de plus de 10%.

Airbus, résultat d'une coopération entre des industries française, allemande, espagnole et britannique, est le **1^{er} constructeur mondial d'avions civils**. Le géant européen des "airs" emploie plus de 52 000 personnes travaillant principalement en France, mais aussi en Espagne, en Allemagne et au Royaume-Uni.



C. ENVA/SPA



ARIANESPACE/SPA

Ariane permet aux Européens d'accéder à l'espace d'une façon autonome. En 1979, la première fusée Ariane s'élançait dans le ciel du centre spatial français de Kourou. Aujourd'hui, Arianespace détient 60% du marché mondial des lancements commerciaux.

L'Union européenne sait susciter les grands projets industriels : en décidant de financer la création de son propre système de navigation par satellite, **Galiléo**, concurrent direct du système américain GPS, elle prévoit la création de 100 000 emplois liés à ce projet et acquiert son indépendance.

Numéros 1 d'Europe

L'EUROPE COLLECTIONNE LES PREMIÈRES PLACES DANS LE MONDE. AINSI EN EST-IL POUR VINCI ET BOUYGUES DANS LES BTP, DAIMLER-CHRYSLER POUR L'AUTOMOBILE, NOKIA ET LA TÉLÉPHONIE, SUEZ, VEOLIA ET L'ENVIRONNEMENT, SANOFI-AVENTIS EN PHARMACIE, TOTAL DANS LE SECTEUR PÉTRO-CHIMIQUE, L'ORÉAL POUR LES COSMÉTIQUES, SAINT-GOBAIN POUR LE VERRE, CARREFOUR POUR LA DISTRIBUTION, ETC...



SOIN...

Agriculture française : grâce à l'Europe !

La solidarité européenne a profité aux agriculteurs français. Depuis 1962, ils ont reçu de l'Europe 210 milliards d'€. Chaque année, ils touchent 10,5 milliards d'€, c'est-à-dire 20 000 € par minute ! La solidarité n'est pas un vain mot. Sans l'Europe, y aurait-il encore une agriculture française ?



L'Europe dans ses régions

La France bénéficie sur la période 2000-2006 de 16 milliards d'euro au titre de la politique régionale. Elle est le 6^e bénéficiaire de cette politique dans l'Europe à 25. La France est le premier bénéficiaire des aides destinées à redynamiser des zones en difficulté, qu'elles soient industrielles, rurales, urbaines ou dépendantes de la pêche.

Les financements européens participent activement à l'amélioration de notre vie quotidienne, comme par exemple :

- l'agrandissement du port du Havre a bénéficié de 38 millions d'euro au titre de la politique régionale et d'un prêt de 140 millions d'euro de la Banque européenne d'investissement ;
- en Picardie, le programme de

réparation des dégâts causés par les inondations du printemps 2001 et les travaux de prévention des inondations ont reçu 6,3 millions d'euro de l'Union européenne ;

- les ports de la Charente-Maritime ont bénéficié de 17 millions d'euro de fonds européens pour leur modernisation ;
- le contournement routier d'Angoulême par l'est a été financé à 25% par la politique régionale européenne (soit 5,8 millions d'euro) ;
- la construction de l'ensemble hospitalier de Mangot-Vulcin en Martinique a bénéficié de 46 millions d'euro de la part de l'Union européenne, soit plus du tiers du coût total du projet.

Une solidarité exemplaire

Le pari de l'ouverture des frontières nationales a entraîné d'immenses progrès de productivité dans les secteurs de l'agriculture et du commerce ainsi qu'un profond renouvellement de l'industrie et un développement des services. C'est une véritable révolution économique européenne qui s'est enclenchée. C'est parce qu'ils ont eu accès à ce marché européen que les pays qui ont rejoint l'Union européenne ont pu rattraper, rapidement, leur retard économique. Cette Europe économique s'est accompagnée d'une solidarité exemplaire entre les Européens : avec des soutiens très importants apportés aux agriculteurs européens et français en particulier ; avec une aide aux régions les plus pauvres pour redynamiser les zones en difficulté, qu'elles soient industrielles ou rurales. En Europe, la prospérité n'a jamais été séparée de la solidarité.

UN MODÈLE SOCIAL

Avec la Constitution, de nouvelles avancées définissent un modèle social européen fondé sur :

■ **des droits des travailleurs reconnus**

"Le droit à l'information et à la consultation des travailleurs au sein de l'entreprise", "le droit de négociations et d'actions collectives", ou encore "la protection en cas de licenciement injustifié". Tous ces droits sont protégés par la Charte des droits fondamentaux qui figure désormais dans la Constitution européenne. Chacun aura la possibilité de faire valoir ses droits devant le juge de son pays ou le juge européen.

■ **des services publics protégés**

La Constitution est le premier traité européen à reconnaître l'accès aux services publics. Elle prévoit qu'ils bénéficient d'un statut particulier au sein du grand marché européen.

■ **des objectifs sociaux affirmés**

Le progrès social, la lutte contre l'exclusion sociale et les discriminations, la promotion de la justice, la solidarité entre les générations, la protection des droits des enfants, la solidarité et le respect mutuel entre les peuples, l'élimination de la pauvreté : autant d'objectifs de la Constitution qui devront guider l'action des institutions européennes.

1985

1986

1986

1992

1995

1997

14 JUIN Signature des accords de Schengen. La France, la RFA, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg signent des accords prévoyant la suppression progressive des frontières entre ces États et la libre circulation des personnes. (L'accord entrera en vigueur le 26 mars 1995).

1^{er} JANVIER L'Europe des Douze. Troisième élargissement de la CEE avec l'arrivée de l'Espagne et du Portugal.

17 ET 28 FÉVRIER Signature de l'Acte unique européen qui fixe l'échéance pour l'entrée en vigueur du marché intérieur unique au 1^{er} janvier 1993.

7 FÉVRIER Création à Maastricht de l'Union européenne. La Communauté européenne repose sur 3 piliers : les Communautés (CECA, CE, Euratom), la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures (JAI).

1^{er} JANVIER L'Europe des Quinze. Quatrième élargissement avec l'entrée de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède dans l'Union européenne (UE).

2 OCTOBRE Signature du Traité d'Amsterdam qui modifie le Traité sur l'Union européenne et celui instituant la Communauté européenne. La Communauté européenne acquiert de nouveaux domaines de compétence. (Le Traité entre en vigueur le 1^{er} mai 1999).

n

ous sommes Français d'Europe. Cette identité, nous la partageons avec tous ceux qui ont compris qu'avec l'Europe, ils ont tout à gagner.

Tout à gagner, car nous conservons notre culture et nos droits avec de plus grandes possibilités dans notre vie quotidienne. Tout à gagner, car aujourd'hui chacun de nous peut étudier, échanger et travailler en toute liberté dans tous les pays de l'Union. Tout à gagner parce que nous allons toujours faire entendre notre voix en élisant nos représentants dans nos communes, nos régions, notre pays mais en nous ouvrant sur un espace de développement plus vaste. Tout à gagner car nous avons de nouvelles garanties en matière de sécurité, de défense, de protection de l'environnement et de santé... Tout à gagner parce

que nous sommes plus nombreux, dans l'Union, à défendre les mêmes valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité. Tout à gagner parce que le Monde a besoin d'entendre l'Europe défendre des valeurs universelles d'une seule et même voix. Tout à gagner parce que **la Constitution et la citoyenneté européennes s'ajoutent à la Constitution et à la citoyenneté françaises mais ne les remplacent pas** ■

Plus de 20 000 étudiants français ont profité en 2004 du programme d'échanges entre les universités européennes, Erasmus. En Europe, c'est 1 million d'étudiants de 32 000 établissements d'enseignements qui en ont bénéficié.

...NOUS AVONS TOUT À Y GAGNER



LA DÉMOCRATIE AU QUOTIDIEN

Les institutions communautaires représentent, directement ou indirectement, les citoyens européens. Elles peuvent ainsi défendre leurs intérêts en prenant en compte leurs préoccupations environnementales, sociales, sanitaires, etc.

Entre 1999 et 2004, le Parlement européen a légiféré sur la protection des salariés au travail, l'indemnisation des passagers aériens, la limitation des tests sur les animaux, la protection de l'eau et la lutte contre la pollution atmosphérique, etc.

Avec la Constitution, le Parlement européen, seule institution élue, renforce ses pouvoirs ce qui lui permettra de mieux exprimer les aspirations populaires dans de nombreux domaines : aide humanitaire, contrôles frontaliers, asile, immigration, coopération judiciaire, etc.



Le choix européen de l'environnement

L'Union a agi de longue date en faveur de la protection et de la préservation de l'environnement et de la biodiversité. C'est en 1967 qu'est adoptée la 1ère directive sur l'étiquetage et l'emballage des matières dangereuses. En 2000, les décharges à ciel ouvert sont interdites. Depuis 1992, l'action de l'Union a permis de réduire, dans l'agriculture, l'utilisation d'engrais phosphatés et azotés de 25%. Avec le protocole de Kyoto (émissions de gaz à effet de serre), l'Union européenne s'est engagée à réduire ses rejets de dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Plus de pouvoirs pour les citoyens européens

La Constitution européenne donne davantage de pouvoirs aux citoyens européens. En adoptant un nouveau mode de décision à la majorité au Conseil des ministres, la France disposera d'une influence plus forte qu'aujourd'hui. Elle donne aux citoyens des droits nouveaux qui seront reconnus et garantis par les juges nationaux et européens, et accroît les prérogatives législatives, budgétaires et de contrôle des députés européens, et donc de leurs électeurs. Elle permet aux députés nationaux de contrôler les initiatives bruxelloises. Elle rend publiques les réunions du Conseil des ministres et ouvre des possibilités de participation directe des citoyens sous la forme d'un droit d'initiative populaire.

La sécurité, première des libertés

Le Traité de Rome avait essentiellement un objectif économique : la création d'un grand marché qui impliquait la réalisation des "4 libertés" de circulation : des capitaux, des services, des marchandises et des personnes. Progressivement, la réalisation de ces libertés, et notamment la liberté de circulation

des personnes, a déterminé un nouvel objectif : la construction d'un autre espace intérieur, celui de la sécurité.

L'Union a donc mis en place le "mandat d'arrêt européen" qui permet d'extrader plus facilement une personne d'un pays de l'Union vers un autre.

En matière de coopération judiciaire, des progrès substantiels ont été accomplis : ■ les décisions judiciaires peuvent être exécutées dans l'ensemble des Etats de l'Union européenne ;

■ le renforcement de la coopération entre les services policiers et judiciaires des Etats membres avec l'Office européen de police et l'unité de coopération judiciaire ;

■ la création, au lendemain des attentats de Madrid, d'un "Monsieur Terrorisme" chargé de coordonner, au niveau européen, la lutte contre le terrorisme.

La Constitution européenne renforce les moyens de la sécurité des citoyens :

■ possibilité de créer un **Parquet européen** compétent pour rechercher, poursuivre et renvoyer en jugement les auteurs d'infractions.



C. HARTMAN/SEPA



ER



MANSIONNE/VE/SIPA

Vers une défense commune

- ★ La Constitution favorise la solidarité en cas de guerre en créant une "clause de défense mutuelle". Si un Etat membre de l'Union européenne est agressé, les autres lui doivent entraide et assistance par tous les moyens. Elle affirme pour la première fois une solidarité militaire propre aux Etats membres de l'Union. L'Europe de la défense est en marche :
 - l'Europe s'est fixé un objectif : être capable de projeter dans un délai de 60 jours l'équivalent d'un corps d'armée de 60 000 hommes et de le maintenir déployé pour une durée d'au moins un an ;
 - l'Agence européenne de l'armement, créée en juillet 2004, permettra une coopération plus étroite entre les industries de défense des pays européens ;
 - la création d'une force de gendarmerie européenne (FGE) – proposée par la France et dirigée par un Français.
- En Macédoine, en Bosnie ou en République démocratique du Congo, l'Europe a pu ainsi mener des opérations militaires autonomes. Par ailleurs, l'Union est à la tête de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan et de l'Eufor en Bosnie-Herzégovine.

Une Europe du partage

La Constitution souligne que "dans ses relations avec le reste du monde, l'Union affirme et promeut ses valeurs et ses intérêts. Elle contribue à la paix, à la sécurité, au développement durable de la planète, à la solidarité et au respect mutuel entre les peuples (...)". Les actions de l'Europe en faveur de

la solidarité internationale sont nombreuses : programme d'aide humanitaire, aide au développement dans les domaines économique, politique et culturel, etc. L'Europe représente aujourd'hui la moitié de l'aide publique au développement dans le monde: 54,6% (33,23 millions d'euro en 2004).

LE VOTE DE LA CONSTITUTION

Pour entrer en vigueur, la Constitution européenne, adoptée le 18 juin 2004, doit être ratifiée par tous les pays membres, par voie parlementaire ou référendaire.

16 Etats membres ont recours à la voie parlementaire :
 ■ Allemagne ■ Autriche ■ Belgique ■ Chypre ■ Estonie ■ Finlande ■ Grèce ■ Hongrie ■ Italie ■ Lettonie ■ Lituanie ■ Luxembourg ■ Malte ■ Slovaquie ■ Slovénie ■ Suède

9 Etats membres ont choisi la voie référendaire :
 ■ Danemark ■ Espagne ■ France ■ Irlande ■ Pays-Bas ■ Pologne ■ Portugal ■ République Tchèque ■ Royaume-Uni

Une voix et un visage pour l'Europe

La Constitution donne à l'Union "un visage" et "une voix", des moyens diplomatiques cohérents adaptés à son poids démographique – c'est le troisième ensemble au monde après la Chine et l'Inde – économique – c'est 20% du commerce mondial et 25% du PIB mondial – et stratégique :
 ■ grâce à un Président européen élu par les Chefs d'Etat et de gouvernement pour une période de deux ans et demi renouvelable une fois.
 ■ Grâce à un ministre des Affaires étrangères européen, habilité à représenter l'Union au niveau international.

2004

11 NOVEMBRE Le Parlement lituanien approuve la Constitution
 20 DÉCEMBRE Le Parlement hongrois approuve la Constitution

★ 1999

1^{ER} JANVIER L'euro devient la monnaie unique de 11 des Etats membres. Les pièces et les billets en euro sont mis en circulation le 1^{er} janvier 2002.



P. BUOZZE/REPORTERS-REA

2001

26 FÉVRIER Signature du Traité de Nice. Ce traité vise à adapter le fonctionnement des institutions européennes et les mécanismes de prise de décision après l'adhésion de 10 nouveaux Etats membres.

2003

16 AVRIL Signature du traité d'adhésion à l'UE de dix nouveaux Etats : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie. Cette adhésion devient effective le 1^{er} mai 2004.

2004

17 ET 18 JUIN Adoption du projet de Constitution européenne. Les dirigeants des 25 Etats de l'Union européenne adoptent le premier Traité Constitutionnel de l'Union européenne. Pour que la Constitution européenne entre en vigueur, elle doit être ratifiée par chacun des Etats d'ici le 1^{er} novembre 2006.

2004

29 OCTOBRE Signature à Rome du traité établissant une Constitution pour l'Europe.

2005

1^{ER} FÉVRIER Le Parlement slovène approuve la Constitution

20 FÉVRIER L'Espagne approuve par référendum la Constitution en votant oui à 76,73%

6 AVRIL Le Parlement italien approuve la Constitution

29 MAI Référendum français sur la Constitution

DIRE OUI A L'EUROPE POUR LA FRANCE

Dire Oui à la Constitution européenne, pour la France, c'est :

- Privilégier l'essentiel sur les petites querelles de chapelles.
- Donner à l'Europe les moyens de fonctionner à 25, en acceptant un nouveau traité peut-être imparfait mais seul compromis possible avec tous nos partenaires,
- Doter l'Union européenne d'institutions plus transparentes, compréhensibles par tous et plus démocratiques.
- Lui permettre de mettre en œuvre plus efficacement les politiques que nous ne pouvons plus mener seuls en matière d'économie, d'environnement, de droits sociaux, de recherche, d'industrie.
- **Gagner quelque chose en plus, sans rien perdre** de ce que nous sommes et de ce que nous avons, c'est ajouter une dimension politique à une série de traités économiques.
- Conforter l'influence et le poids de la France en Europe. Notre économie, nos emplois, notre politique sociale, dépendent de nos engagements européens. Sans eux, ils sont menacés. Depuis 55 ans, **nous n'avons rien perdu à être dans l'Europe, nous y avons toujours gagné.**
- C'est l'assurance que notre vision de la société sera partagée

par nos partenaires et défendue dans le monde alors qu'elle est menacée.

- Développer et garantir nos droits dans les domaines économique et social par une Charte des droits fondamentaux unique au monde.
- **Renforcer le poids de l'Europe dans le monde.** Le seul vrai moyen de compter, c'est de s'unir économiquement et politiquement, dans le respect de nos identités, avec ceux qui partagent nos valeurs fondamentales.
- Adresser un message au monde : oui il est possible d'aller vers une régulation internationale plus efficace sans conflits ni domination, par **la force du droit et non le droit de la force.**
- **Avoir confiance en la France,** grande et généreuse quand elle partage avec ses partenaires.
- Redire au monde un message français de paix, de solidarité et d'espoir. Il est possible de s'entendre par la coopération et le dialogue. Nous refusons les conflits comme mode de règlement des différends. La preuve, c'est l'Europe. **Nous préférons discuter plutôt que de nous disputer.** C'est un progrès de la civilisation.

Dire OUI à un avenir pour la France et pour l'Europe.

DIRE NON A L'EUROPE POUR LONGTEMPS ?

Dire "Non" à la Constitution européenne, c'est :

- Une France qui rompt avec son passé, qui refuse d'assumer les succès européens obtenus en 55 ans.
- Une France bougonne, repliée sur elle-même, plus petite, isolée de ses partenaires.
- Une France moins respectée, affaiblie ; il n'y aura pas d'autre Constitution européenne avant longtemps. Pourquoi répondrait-on par une faveur à notre "pied-de-nez" ?
- **Une occasion définitivement perdue** de voir nos valeurs fondamentales de solidarité sociale et de progrès partagées, dans un traité ayant force de loi, par tous les pays d'Europe.
- Une Europe qui ne progresse plus et donc qui stagne, avec ses imperfections et ses faiblesses.
- **Pour la 1^{re} fois, un divorce avec**

l'Allemagne qui partage notre vision du monde et de l'économie sociale de marché.

- Et donc, une Europe livrée aux vents dominants du monde, c'est-à-dire à la seule règle du marché, sans solidarité ni ciment social.
- **Une Europe affaiblie,** jouet des grandes puissances actuelles ou à venir.
- Refuser qu'après 5 traités rapprochant les pays d'Europe grâce à l'économie, on coiffe le tout d'un "chapeau" politique, c'est-à-dire plus de démocratie par la transparence et les droits des citoyens.
- Refuser de modestes avancées, quelques progrès en plus, au risque de **menacer tout l'édifice, par un message de défiance.**

Dire NON une fois à l'Europe, c'est lui dire NON pour longtemps !

FONDATION ROBERT
SCHUMAN

29, boulevard Raspail - 75007 Paris
Tél. : 33 (0)1 53 63 83 00 - Fax : 33 (0)1 53 63 83 01

Rond Point Schuman 6 - B. 1040 Bruxelles
Tél. : 32 (0)2 234 78 26 - Fax : 32 (0)2 234 77 72
www.robert-schuman.org

Pour en savoir plus sur la Constitution européenne : www.constitution-europeenne.info